

## **ADJOINT AU CHEF DE PUPITRE DE LA SECTION ACTUALITÉS**

### ***Responsabilité***

L'adjoint au chef de pupitre de la section Actualités suit les instructions du chef de sa section et ne siège pas au comité éditorial.

### ***Tâches***

Sous la supervision du rédacteur en chef et du chef de section, l'adjoint à l'actualité doit:

- a) remettre un minimum de deux articles par semaine
- b) assurer une présence obligatoire et active à toutes les réunions de production de l'équipe;
- c) effectuer un minimum de 3 heures par semaine au bureau.

***Heures de travail : 10 heures par semaine.***